

**Relevé de décisions de la Commission Formation et Vie Universitaire
(CFVU)
Lundi 26 juin 2017**

Vu le Code de l'Éducation modifié par la loi n° 2013 - 660 du 22 juillet 2013.

Vu les statuts de l'Université Jean Jaurès modifiés le 09 février 2016.

Après en avoir délibéré, décide :

Le quorum est atteint en début de séance

M. Ollivier Haemmerlé Vice-Président de la CFVU, ouvre la séance à 14h15.

I. Convention CPGE : Annexe 1 à la convention (liste des formations et choix possibles).

C'est une convention de partenariat entre les lycées publics de l'académie de Toulouse ayant des classes préparatoires aux grandes écoles relevant de la filière littéraire ou économique et l'UT2J qui existe déjà depuis quelques années.

L'annexe 1 concernant la liste des formations et choix possibles a été modifiée, l'inscription en L2 « convention CPGE » vient d'être ajoutée.

La CFVU approuve à l'unanimité la modification de l'annexe 1 à la convention CPGE.

Votants : 24
NPPV : 05
Pour : 19

II. Changement de nom de parcours du Master Etudes Romanes.

L'équipe de responsables élus du Master Etudes Romanes constate que la nomenclature actuelle ne permet pas une bonne visibilité de ce champ commun qui fait l'intérêt du Master études Romanes. Elle propose une modification d'intitulé à quatre parcours de la mention LLCER : Etudes hispaniques, hispano-américaines, italiennes et lusophones.

Il s'agit de rajouter après chaque mention « parcours Etudes Romanes » suivi des différentes spécialités.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés le changement de nom de parcours du Master Etudes Romanes.

Votants : 24
NPPV : 08
Pour : 16

III. Convention de co-accréditation de la Licence mention Information et Communication.

C'est une convention de fonctionnement de la Licence Information-Communication qui existe depuis septembre 2016 (pour une durée de cinq ans) accréditée par les trois Universités.

A ce jour, aucun vote en CFVU à l'UT2J n'a eu lieu. Une mise en conformité des instances est donc indispensable.

Les formations concernées sont : « Documentation » à l'UT2J et « Communication et Arts du Spectacle-Information Communication » partagée avec l'UT1 et l'UT3.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés la convention de co-accréditation de la Licence mention Information et Communication.

Votants : 24
NPPV : 07
Pour : 17

IV. Convention Licence Musicologie à UT2J et ISDAT/Arts du spectacle.

Cette convention de partenariat existe depuis 1993 mais des précisions d'écriture devaient être faites d'une part sur le nom d'usage de l'ISDAT et, d'autre part (suite à la nouvelle maquette), sur la définition d'un seul parcours de formation pouvant délivrer deux diplômes en Musique et en Danse (un diplôme d'état du Ministère de la Culture et une Licence).

Actuellement il y a environ 80 étudiants inscrits.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés la Convention Licence Musicologie à UT2J et ISDAT/Arts du spectacle.

Votants : 24
NPPV : 05
Pour : 19

V. Convention cadre entre New York College Université d'Athènes en Grèce et UT2J (Isthia)

Cette convention de coopération internationale vise à mettre en place :

- des formations d'enseignement supérieur en hôtellerie et restauration avec la délivrance d'une Licence Professionnelle et d'un Master Hôtellerie Restauration ;
- des programmes de mobilité étudiante et enseignante (vers la Grèce et l'Albanie) ;
- un programme de validation des acquis de l'expérience en partenariat avec la Formation Continue de l'UT2J.

Le partenaire New York Collège est implanté dans plusieurs pays (2 campus à Athènes, un en Albanie et un en République Tchèque). Il compte actuellement 2 800 étudiants dans diverses disciplines.

Une coopération existe déjà depuis 2012 avec UT1 avec une L3 en gestion et un Master 2 en Management Economie du Tourisme.

Le projet a reçu un avis favorable le 11 mai dernier en Conseil d'Institut.

Trois avenants sont annexés à la convention : un pour la Licence Hôtellerie Restauration, un pour le Master et le troisième pour la validation des acquis de l'expérience.

Cette convention doit être validée en CA le 04/07/17, l'ouverture étant prévue en septembre 2017.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés la convention cadre entre New York College Université d'Athènes en Grèce et UT2J (Isthia).

Votants : 27
NPPV : 02
Abstentions : 05
Contre : 08
Pour : 12

VI. Réouverture d'UE Master de niveau A d'anglais LANSAD

Afin de pouvoir répondre à nouveau à un besoin de formation en anglais (Lansad) pour les étudiants en Master de niveau A, un poste d'enseignant a été créé, ce qui permet aujourd'hui de proposer une réouverture de deux UE en option.

Actuellement en raison de moyens financiers et humains encore non stables et après accord avec la VP FOI, le VP Moyens et le Directeur de l'UFR Psychologie, l'accès à ces UE ne sera pas possible aux étudiants en Psychologie pour l'année 2017/2018 non sélective en M1. Un afflux d'étudiants (au-delà de 350) ne serait pas soutenable pour l'établissement.

Il y a des cours d'anglais qui se font en Psychologie et en Sociologie et il serait intéressant de recenser les besoins et réaliser un audit dans un an afin de réfléchir sur l'évolution de l'anglais du LANSAD.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés la réouverture d'UE Master de niveau A d'anglais LANSAD.

Votants : 27
Abstentions: 02
Pour : 25

VII. Ouverture du parcours de la Licence bi-disciplinaire Allemand/Philosophie.

Une collaboration pédagogique entre la section d'Allemand et le Département de philosophie est à l'origine de ce projet.

Cette Licence permettra aux étudiants d'acquérir un bon niveau en culture Allemande (langue, littérature, civilisation) et d'approfondir leurs connaissances en philosophie.

L'ouverture à l'international et la transdisciplinarité vont ouvrir de nouvelles perspectives d'études et des débouchés professionnels aux étudiants des deux disciplines en leur permettant de s'orienter soit vers un Master de philosophie, soit vers un Master d'études Germaniques (ou une agrégation et un Doctorat).

La Section Allemand accueillera de nouveaux étudiants par le biais de ce nouveau cursus.

La mutualisation des enseignements dans cette mention existe déjà.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés l'ouverture du parcours de la Licence bi-disciplinaire Allemand/Philosophie.

Votants : 27
NPPV : 02
Pour : 25

VIII. Demande de création DU Net Trainer (annulé).

IX. UFR Psychologie :

1. Recomposition d'UE de 2ème et 3ème années de licence

Actuellement, certaines UE en 2^e et 3^e année de Licence sont constituées de plusieurs disciplines ce qui entraîne des difficultés de compréhension dans les parcours. L'application du nouveau décret relatif à la sélection en Master nécessite d'avoir une homogénéité des contenus par UE. Le changement de nom d'UE étant possible d'après le Ministère, des ajustements ont donc été suggérés, le contenu reste à l'identique.

La CFVU approuve à l'unanimité la recombinaison d'UE de 2^{ème} et 3^{ème} années de licence

Votants : 27

Pour : 27

2. Coloration par département de l'UE Stage de la 3^{ème} année de licence

L'étudiant devra s'inscrire dans un Département pour l'UE Stage (il y aura cinq possibilités, plus une autre en stage d'observation). L'objectif de cette demande est l'amélioration du suivi du parcours pédagogique et de l'organisation.

La CFVU approuve à la majorité des suffrages exprimés la coloration par département de l'UE Stage de la 3^{ème} année de licence.

Votants : 27

NPPV : 02

Pour : 25

3. Création d'une UE supplémentaire « Travail d'étude et de recherche » ("TER")

La mise en place de la sélection en M1 Psychologie l'année prochaine entraîne la création de cette UE qui permettra aux étudiants en L3 grâce à un travail supplémentaire de recherche, d'être recrutés en Master lors de la sélection. C'est une UE en présentiel (12h par semestre). La solution a été prévue à moyens constants, avec un ajustement revu à la baisse du coût du Master.

La CFVU approuve à l'unanimité la création d'une UE supplémentaire « Travail d'étude et de recherche » ("TER").

Votants : 27

Pour : 27

4. Demande de ne conserver que la Discipline Associée "Professorat des Écoles" - pour les 2^e et 3^e années de Licence de Psychologie

Actuellement il existe trois disciplines associées en Psychologie (Sociologie, Sciences du langage et Professorat des Ecoles). Cela concerne environ 60 étudiants en L2 et 30 en L3.

Les étudiants de Licence Psychologie devraient se positionner sur un parcours centré en Psychologie alors que les étudiants inscrits dans d'autres disciplines pourraient conserver Psychologie en DA.

L'organisation des emplois du temps des étudiants est très compliquée.

Les étudiants élus annoncent qu'ils voteront contre cette demande qui présente trop de contraintes et de dégradation de niveau des diplômes.

Les membres de l'assemblée s'étonnent de la demande de suppression de ces DA en Psychologie, mais proposées sous forme de « préparation diverses », mais payantes par le SED.

La CFVU n'approuve pas la demande de ne conserver que la Discipline Associée "Professorat des Écoles" - pour les 2e et 3e années de Licence de Psychologie.

Votants : **30**
Abstentions : 04
Contre : 24
Pour : 02

La séance est close à 16h45.